



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développer une culture de la diplomatie parlementaire en France

Question écrite n° 12782

Texte de la question

M. Sylvain Waserman interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur le rôle que peut jouer la diplomatie parlementaire au sein de l'action diplomatique de la France et dans les échanges avec l'ensemble de ses partenaires. En effet, en tant que membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, il pense qu'il pourrait être intéressant que se développe une vraie culture de la diplomatie parlementaire en France à l'image de ce qui se fait dans d'autres pays européens ainsi qu'au Parlement européen. Les relations interparlementaires, par exemple, peuvent constituer une réelle valeur ajoutée dans le cadre de dossiers particulièrement sensibles ou dans des stratégies de long terme avec des pays tiers, voire aboutir à des propositions concrètes à destination des exécutifs. On pourrait, dès lors, imaginer qu'au-delà de l'activité des groupes d'amitié et des résolutions adoptées par l'Assemblée nationale sur des dossiers européens ou internationaux, réinventer une véritable diplomatie parlementaire soit une piste de réflexion viable. Ainsi, il aimerait connaître la position du Gouvernement sur l'intérêt de développer une véritable culture de la diplomatie parlementaire en France et comment cette approche pourrait contribuer aux enjeux internationaux de la France.

Données clés

Auteur : [M. Sylvain Waserman](#)

Circonscription : Bas-Rhin (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12782

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8672

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)